



## Priorité 1

# Soutenir les entreprises, la croissance, la relance de l'activité économique via l'innovation et la recherche appliquée

### Objectif spécifique 1.3

#### Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, notamment par le biais des investissements productifs

1. Soutenir la diffusion de l'innovation technologique et d'une démarche éco-responsable au sein des PME en stimulant les écosystèmes de la quadruple hélice qui favorisent les interactions transfrontalières entre l'industrie, les gouvernements, les acteurs de la recherche et les utilisateurs finaux pour créer de la valeur ajoutée et renforcer la compétitivité.
2. Mettre en place des mesures conjointes permettant de relancer l'activité des PME impliquées dans les domaines d'intervention stratégiques issus du croisement des stratégies de spécialisation intelligentes S3 afin de maintenir l'emploi au sein de la zone de coopération
3. Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des entreprises à la transformation industrielle / numérique en facilitant l'accès et l'appropriation des nouvelles technologies.
4. Soutenir les actions transfrontalières de développement des compétences entrepreneuriales à l'échelle de la zone de coopération en favorisant la mise en réseau des supports et en accompagnant les entrepreneurs dans leurs démarches de mise en œuvre de nouvelles techniques, processus, formations et modalités d'entreprendre.
5. Identifier, anticiper et répondre aux besoins des employeurs en termes de développement des capacités liées à l'innovation et à la spécialisation intelligente au sein des entreprises (compétences dans les disciplines scientifiques, techniques, filières d'alternance, etc.), d'insertion et de mobilité de la main d'œuvre dans les domaines d'intervention stratégiques des bassins d'emploi transfrontaliers.